



## Service Formation Permanente

La formation tout au long de la vie à l'Université Paris 8

# Prise en charge des addictions - DESU

## Présentation de la formation

- Une approche complète des différentes addictions : alcoolisme, toxicomanie, tabagisme, dépendance sexuelle, au travail, au sport, jeu pathologique, etc,
- Un enseignement approfondi : clinique des dépendances, dispositifs spécialisés, cadre juridique, prévention et réduction des risques,
- Un diplôme en partenariat avec l'[Institut de Recherche et d'Enseignement des Maladies Addictives](#) (IREMA),
- Un stage pratique en CAARUD, CSAPA, Service d'addictologie ou Centre résidentiel, et des enseignements dans des institutions référentes en addictologie : Marmottan, Fédération Addiction.

Depuis 2011, l'IREMA a noué un partenariat avec l'Université Paris 8 qui rapproche le [DESU](#) « Prise en charge des addictions » et les formations proposées par l'IREMA. Ce partenariat peut permettre une validation de formations suivies à l'IREMA comme module de ce Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires.

## Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront acquis :

- le savoir théorique et les compétences pratiques permettant d'appréhender la problématique des addictions sous ses différents aspects (théorique, clinique, juridique) ;
- une meilleure connaissance des dispositifs existant dans le cadre des soins et de la prévention, facilitant notamment le dialogue entre professionnels des différents secteurs.

Les principales conduites addictives seront étudiées : toxicomanies, alcoolisme, tabagisme, dépendances sans produit (affectives, sexuelles, au jeu, au travail, au sport, à internet).

## Publics concernés

- Tout professionnel confronté à des sujets dépendants : médecins, psychologues, éducateurs, assistants sociaux, infirmiers, policiers, juristes, etc.,
- Toute personne dont le projet de formation comprend, à terme, un exercice auprès de personnes dépendantes.

## Critères d'admission

L'admission à cette formation se réalise :

- soit sur titre (diplôme Bac + 3, Licence délivrée par une université française ou titre équivalent) et sur justification d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les domaines éducatif, sanitaire ou social ;
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la [VAPP](#) (décret de 2013) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions pré-citées, après exposé de leurs motivations, centres d'intérêt, expériences, et étude de la cohérence de leur projet professionnel (remplir le dossier [VAPP](#) si nécessaire).

Dans les deux cas, après examen et sélection du dossier de candidature, puis entretien avec un ou plusieurs membre(s) de l'équipe pédagogique.

## Débouchés professionnels

- Spécialisation dans le champ des dépendances et étayage de la pratique professionnelle,
- Intégration aux équipes de CAARUD, CSAPA, services d'addictologie, centres résidentiels, etc.

## Informations Générales

- **Dates** : du 19 novembre 2018 au 19 novembre 2019
- **Périodicité** : 2 à 4 jours par mois.
- **Durée** : 315 heures de formation dont 154 h. d'enseignement et 14 h. d'évaluation (soit 24 j.) + 147 h. de stage pratique (soit 21 j.)
- **Lieu** : Paris centre et Université Paris 8 à Saint-Denis.
- **Année de création** : 2009 (ancien [DESU](#) Toxicomanies créé en 1995) Tarif : 3 500 € (+ 100 € de frais de dossier [VAPP](#) le cas échéant) Cette formation est éligible aux dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :- Financement entreprise : Plan de Formation, Période de Professionnalisation,- Prise en charge par un organisme (ex : [OPCA](#)) : Congé Individuel de Formation (CIF),- Financement individuel partiel ou total. Notre conseil Entamez vos démarches de demande de financement (en formation continue) en amont de votre candidature pédagogique, dans les 4 à 6 mois précédant le début de la formation. **Pour candidater, cliquez [ici](#)** à partir du 15 février 2018.

## Calendrier

**Pour candidater, cliquez [ici](#)** à partir du 15 février 2018. **Calendrier 2018-2019** :

- Lundi 19 et Mardi 20 novembre 2018
- Lundi 10 et Mardi 11 décembre 2018
- Lundi 7 et Mardi 8 janvier 2019
- Lundi 4 et Mardi 5 février 2019
- Lundi 11 et Mardi 12 mars 2019
- Lundi 25 et Mardi 26 mars 2019
- Lundi 8 et Mardi 9 avril 2019
- Lundi 13 et Mardi 14 mai 2019
- Lundi 3 et Mardi 4 juin 2019
- Lundi 9 et Mardi 10 septembre 2019
- Lundi 14 et Mardi 15 octobre 2019
- Lundi 18 et mardi 19 novembre 2019 : Soutenance et examens écrits
- Lundi 17 et mardi 18 décembre 2019 : Rattrapages si besoin

## Contenu de la formation

### Module 1 &ndash; Présentation du champ [14 h]

- Le concept d'addiction,
- Epidémiologie,
- Pluridisciplinarité des addictions,
- Soins et représentations de la toxicomanie.

### Module 2 &ndash; Les substances psycho-actives et leur mode d'action [10,5 h]

- Les différentes drogues, les dérivés du cannabis, les opiacés, la cocaïne et le crack, l'ecstasy, les hallucinogènes, l'alcool, le tabac,

- Comorbidité et addictions.

### **Module 3 &ndash; La clinique des addictions [28 h]**

- L'approche psychanalytique des addictions,
- L'approche cognitivo-comportementale,
- L'approche systémique,
- L'approche transculturelle,
- Addiction et neurosciences,
- Addictions et secret,
- Adolescence et prise de risque.

### **Module 4 &ndash; Les différents types d'addictions [28 h]**

- Consommations festives,
- Les addictions sans drogue,
- Cyberaddiction et autres nouvelles addictions,
- Le jeu pathologique,
- Dépendances affectives et sexuelles,
- Eléments de tabacologie,
- L'addiction au sport,
- Alcoolisme au féminin.

### **Module 5 &ndash; Les contextes d'intervention [28 h]**

- Histoire des institutions,
- Les conduites des groupes d'auto-support,
- Les groupes néphalistes,
- La prévention et la réduction des risques,
- Le travail du psychologue en milieu carcéral,
- L'accompagnement du sevrage en alcoolo-dépendance,
- Les traitements de substitution,
- VIH et toxicomanie.

### **Module 6 &ndash; Droit et addictions [24,5 h]**

- Principes généraux du Droit, appréhension par le monde judiciaire des toxicomanies et du toxicomane, politique pénale (Loi de 1970), rôle des parquets, vision du siège ;
- Normes juridiques applicables : Directives européennes, instruments et acteurs de la politique de santé au travail en France ;
- Toxicomanie et famille : interactions des intervenants, justice-santé-soins, secret professionnel ;
- Addictions en entreprise : rôles de la DRH, de l'addictologue, des IRP, du CHSCT, du Médecin du Travail ;
- Le gendarme face aux addictions ;
- Addictions en prison : surveiller, punir ? ;
- Le Juge d'Application des Peines ;
- Cadre juridique de la prévention des risques : DU , PPR, etc.

**Module 7 &ndash; Méthodologie du mémoire professionnel [21 h]**Le mémoire professionnel est une production théorico-clinique individuelle (40 p., hors annexes et bibliographie), respectant les normes scientifiques universitaires et les règles déontologiques de la prise en charge des personnes en difficulté. Il est soutenu devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et d'un praticien du champ des addictions.L'encadrement du mémoire est assuré par un tuteur méthodologique, dans le cadre de 5 séminaires de méthodologie universitaire du mémoire professionnel (définition du sujet du mémoire, élaboration d'une méthodologie, recherche de références bibliographiques en bibliothèque et sur internet, articulation clinique et théorie, aide au travail d'écriture). 3 heures de tutorat individuel complètent l'intégration des acquis et l'accompagnement.**Validation et bilan de la formation [14 h]****Stage pratique [147 h]**Les stagiaires doivent effectuer un stage pratique d'une durée minimale de 147 heures (21 jours) dans un CAARUD, un CSAPA, un service d'addictologie, un centre résidentiel, etc. Ce stage pratique est encadré par un référent professionnel, membre de l'équipe pédagogique du [DESU](#), et par un maître de stage exerçant sur le lieu du stage.

## **Méthodes pédagogiques**

- Alternance de cours théoriques, méthodologiques et pratiques,
- Analyse de la pratique professionnelle,
- Stage pratique et mémoire professionnel supervisés en atelier,
- Site web interactif d'appui pédagogique pour la préparation, le suivi et l'approfondissement des sessions présentiels.

## Validation des enseignements

- Assiduité aux enseignements, aux ateliers de méthodologie et au stage pratique,
- Contrôles de connaissances 2 épreuves écrites + un travail personnel pour le module Droit,
- Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.

## Diplôme délivré

Le diplôme délivré est un diplôme d'études supérieures d'université ([DESU](#)) de niveau baccalauréat + 4, « Prises en charge des addictions ». Pour une poursuite d'études en diplôme national (Licence ou Master) et l'accès aux concours, se renseigner auprès des instances concernées.

## Equipe pédagogique

### Comité de pilotage

- **Nathalie DURIEZ**, psychologue clinicienne, thérapeute familiale, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie, IED-Université Paris 8,
- **Valérie BLANC**, psychologue clinicienne, CSAPA, ANPAA 75.
- **Philippe ARBOUCH**, avocat (Chartres).

### Universitaires

- **Nathalie DURIEZ**, psychologue clinicienne, thérapeute familiale, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie, IED-Université Paris 8,

### Professionnels (sous réserve)

- **Philippe ARBOUCH**, avocat (Chartres),
- **Philippe BATEL**, médecin alcoologue, hôpital Beaujon (Clichy),
- **Ingrid BELZ CERIA**, psychologue clinicienne (Paris), formatrice à l'Irema,
- **Danielle CASANOVA**, médecin addictologue en Csapa et CTR (Avignon),
- **Ingrid CERIA**, psychologue clinicienne, intervenante à [l'IREMA](#),
- **Philippe COSSON**, médecin addictologue en libéral, Csapa et CTR (Les Lilas),
- **Jean-Pierre COUTERON**, psychologue clinicien, CEDAT (Mantes-la-Jolie), président de l'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie (Paris),
- **Greg DECAMPS**, maître de conférences HDR en Psychologie du sport et de la santé (Bordeaux),
- **Benoît DELAVAUULT**, directeur du Caarud Sida Paroles (Colombes),
- **Jean DUGARIN**, psychiatre, Espace Murger, hôpital Fernand Widal (Paris),
- **Patrick DUPONT**, médecin, responsable UCT, CERTA - GHU Paris Sud, Site Paul Brousse,
- **Bertrand FAUQUENOT**, chargé de mission à l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (Paris),
- **Violaine GALBERT**, thérapeute familiale, Association Française des Centres de Consultations Conjugales (Le Kremlin-Bicêtre),
- **Emmanuelle GIRA**, psychothérapeute (Paris),
- **Pascal GOLOVINE**, psychologue clinicien, Service Médico-Psychologique Régional, maison d'arrêt de Fresnes,
- **Muriel GREGOIRE**, médecin psychiatre, Centre Médical Marmottan (Paris),
- Groupes néphalistes (Alcooliques Anonymes et Narcotiques Anonymes),
- **Michel HAUTEFEUILLE**, psychiatre, centre médical Marmottan (Paris),
- **François HERVE**, psychologue, directeur du Pôle Précarité Addiction de l'association Aurore 93 (Gagny),

- **Muriel LASCAUX**, psychologue, Centre Pierre Nicole (Paris),
- **Alain MOREL**, psychiatre, directeur général de l'Association Oppelia,
- **François PEREA**, maître de conférences HDR en sciences du langage (Montpellier),
- **Alain RIGAUD**, psychiatre, chef de service intersecteur d'alcool EPSD Marne (Reims),
- **Lucia ROMO**, professeur des universités en psychologie clinique, université Paris Ouest Nanterre La Défense,
- **Jean Flore ROUCHON**, médecin psychiatre, Hôpital Avicenne (Bobigny),
- **Elizabeth ROSSE**, psychologue, Centre Médical Marmottan (Paris),
- **Jean Félix SAVARY**, secrétaire général du Grea (Groupement Romand d'Études sur les Addictions, Lausanne),
- **Stanislas SPILKA**, statisticien, OFDT (Observation Français des Drogues et Toxicomanies),
- **Cédric THOULON**, consultant management, qualité, santé, sécurité,
- **Marc VALLEUR**, psychiatre, Centre Médical Marmottan (Paris),
- **Céline VANDER ELST**, éducatrice spécialisée, centre Pierre Nicole, Paris,
- **Dan VELEA**, psychiatre (Paris).

*Document non contractuel*